



Fichage par cofidis pas d accord

Par **flo030**, le **20/03/2013** à **15:55**

bonjour,rnrnje vous explique mon cas , j avais un credit chez cofidis et il me reclamer encore 500 euro que je refusais de payer ils m ont mis au tribunal" injonction de payer" par voie d 'huissier et j avais un mois pour contredire chose que j ai fait, on a reçu une convocation pour le tribunal d instance je m'y suis rendu et cofidis c'est desiste mais le probleme ce qu'ils m'ont fiche ficp alors je voudrai savoir comment faire pour me faire deficher puisq'ils se sont desiste donc preuve que je leur dois plus rien je leur est ecrit mais toujours pas de reponse jai besoin d 'un credit pour une voiture pour aller travailler alors que faire?rnrnje vous remercie d 'avance de vos reponses

Par **amajuris**, le **20/03/2013** à **18:34**

bjr,rnet qu'à décidé le juge ?rncdt

Par **flo030**, le **20/03/2013** à **21:53**

bonsoir,rnrnd 'abord merci de m avoir repondu , c'est mon avocate qui est alle a l'audience (j etais hospitalisee)rnelle m'ecrit le 12 marsrnrnmadame, rnrncofidis a ecrit au tribunal pour ne pas maintenir son action,rnainsi l 'etablissement de credit renonce a poursuivre;rnrndes que j aurai copie de la decision je vous la transmetsrnrnet formule de politessernrnmmerci